

TOUR D'HORIZON

L'Économie Sociale et Solidaire dans le département du Gard

Dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2025

MAJ Mai 2026



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS dans le département du Gard	10
Méthodologie et glossaire.....	16
Ressources complémentaires.....	17



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre, en répondant aux grands enjeux de notre époque par des initiatives concrètes et inclusives. Elle accompagne les transitions profondes de nos modes de vie tout en offrant des perspectives solides pour un avenir durable et résilient.

Dans le département du Gard, un écosystème dynamique de l'ESS s'est développé, soutenu par des acteurs locaux engagés et des initiatives collaboratives qui renforcent sa visibilité et son impact. La diversité des projets portés par les structures de l'ESS témoigne de leur rôle central dans l'économie locale, que ce soit dans les domaines de la solidarité, de l'agriculture durable, de l'économie circulaire, ou encore des services de proximité. Ces dynamiques sont également nourries par des partenariats forts entre les acteurs publics, privés, et associatifs.

Cette publication vise à mettre en lumière l'importance de l'ESS dans le Gard, de montrer sa richesse et sa diversité, et de souligner son rôle stratégique dans le développement économique et social du territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie Sociale et Solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices



Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise



Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus, ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité, reconnue notamment au travers de l'attribution de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'Économie Sociale et Solidaire se caractérise par des entreprises qui privilégient les objectifs à long terme et placent le projet ainsi que les personnes impliquées au-dessus du capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeur et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS dans le département du Gard, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées :

Constituées des entreprises de l'économie sociale et solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs.



- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS

L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :



L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



242 326

emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5 % des emplois et 15,6 % des emplois privés)



21 127

établissements employeurs
(soit 9,5 % des établissements et 10,2 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **65 %** des effectifs salariés :

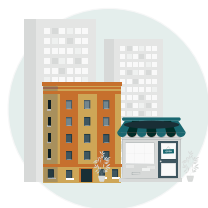
- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS dans le Gard : une dynamique porteuse de résultats



24 750

emplois salariés au sein de l'ESS
5,7 % d'augmentation en 5 ans !



2 324

établissements employeurs



10,2 % des salariés de l'ESS d'Occitanie



11 % des établissements employeurs ESS
de la région Occitanie

Le département du Gard est :



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'emploi ESS**



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'établissements ESS**

 Le Gard est un département très dynamique en terme d'ESS, ce qui se constate de par le nombre d'emplois et d'établissements de l'ESS sur son territoire le plaçant parmi les premiers départements d'Occitanie en termes de volume d'emplois et d'établissements de l'ESS.

L'ESS en France



2 684 472

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 10,3 % des emplois)



204 137

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	171 180	84 %	2 063 361	77 %
Coopératives	23 705	12 %	354 187	13 %
Mutuelles	6 697	3 %	140 175	5 %
Fondations	2 555	1 %	126 749	5 %
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Avec plus de 170 000 établissements employeurs, les associations représentent 84 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 77% des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 12% des établissements employeurs et 13% des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3% et 1% des établissements employeurs et 5% et 5% des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	35 161	17,2%	1 055 660	39,3%
Activités financières et d'assurance	16 964	8,3%	271 458	10,1%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	0,8%	14 538	0,5%
Arts et spectacles	23 029	11,3%	47 086	1,8%
Enseignement	21 143	10,3%	383 532	14,3%
Hébergement et restauration	3 265	1,6%	26 752	1,0%
Industrie et construction	2 756	1,3%	60 252	2,2%
Non-classés	36 686	18,0%	192 473	7,2%
Santé humaine	5 845	2,9%	207 399	7,7%
Services divers	24 093	11,8%	288 003	10,7%
Sports et loisirs	33 597	16,5%	137 319	5,1%
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Au niveau national, 39% des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17% des établissements employeurs.

Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14% des emplois), et des activités financières et d'assurance (10 % des emplois).

La région Occitanie est la 4^{ème} région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 5^{ème} lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie.

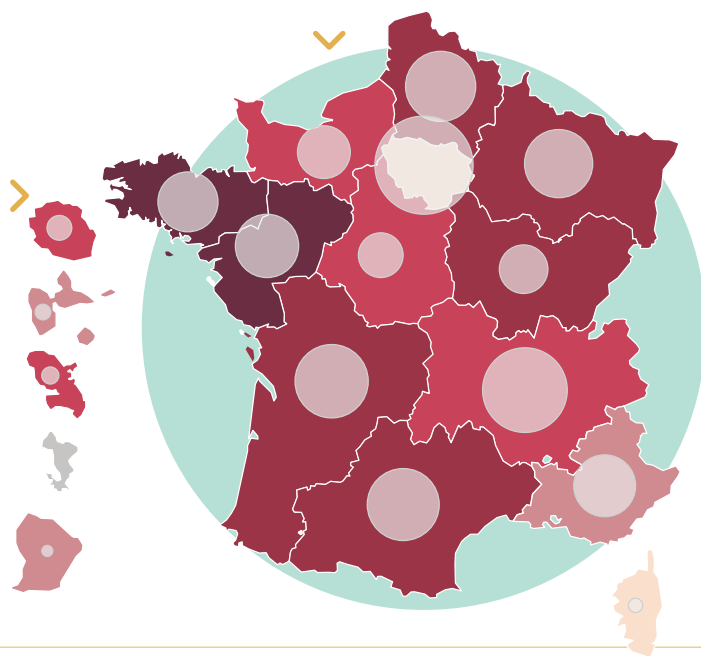
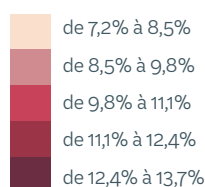
Elle est également la 3^{ème} région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5^{ème} lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



242 326

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5% des emplois et 15,6% des emplois privés)



21 127

Établissements employeurs
(soit 9,5% des établissements et 10,2% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 448	82,6%	189 712	78,3%
Coopératives	2 765	13,1%	34 470	14,2%
Mutuelles	806	3,8%	13 434	5,5%
Fondations	108	0,5%	4 710	1,9%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, elle représente 83% des établissements employeurs de l'ESS et presque 80% des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 13% des établissements employeurs et 14,2% des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8% et 0,5% des établissements employeurs et 5,5% et 1,9% des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 280	15,5%	104 124	43,0%
Activités financières et assurances	1 807	8,6%	24 578	10,1%
Agriculture sylviculture et pêche	235	1,1%	1 668	0,7%
Arts et spectacles	2 664	12,6%	4 927	2,0%
Enseignement	1 992	9,4%	27 825	11,5%
Hébergement et restauration	320	1,5%	2 043	0,8%
Industrie et construction	458	2,2%	6 532	2,7%
Activités non-classées	3 727	17,6%	17 377	7,2%
Santé humaine	520	2,5%	14 925	6,2%
Services divers	2 746	13,0%	25 540	10,5%
Sports et loisirs	3 378	16,0%	12 787	5,3%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 43 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 825 salariés (11,5% de l'emploi), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 578 salariés (10 % de l'emploi).

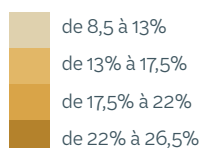
Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

Les activités non-classées* occupent par ailleurs une place non-négligeable des établissements employeurs (18%) et des effectifs salariés (7%) de l'ESS en région.

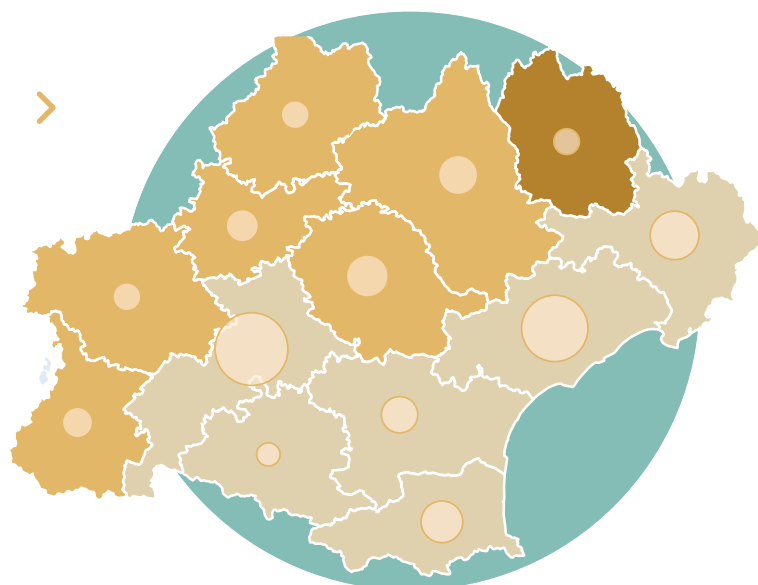
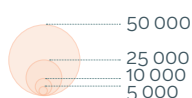
Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts en Occitanie (INSEE 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

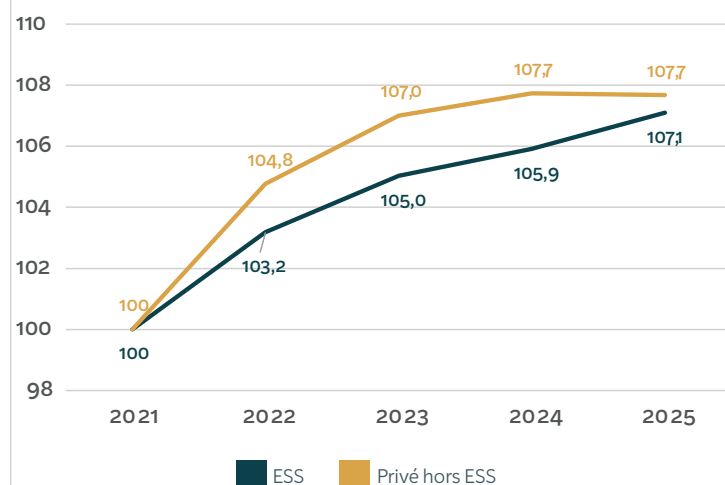
Évolution de l'emploi régional : entre progression continue et ralentissement

Entre 2021 et 2025, l'emploi progresse dans la région aussi bien dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS. Dans l'ESS, la hausse est régulière mais limitée, traduisant une évolution positive sans accélération marquée. L'emploi privé hors ESS augmente plus rapidement au début de la période, puis se stabilise à partir de 2023.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte économique contraint, marqué par une forte inflation en 2022 et 2023, avant un ralentissement en 2024 et 2025¹.

Dans ce cadre, la progression de l'emploi apparaît globalement modérée. Les données suggèrent une certaine stabilité, en particulier dans l'ESS, mais appellent à la prudence quant à la solidité des dynamiques à moyen terme.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2021 et 2025 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2021-2025= données trimestrielles en moyenne annuelle

¹ L'essentiel sur l'inflation (INSEE, 2025). Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

L'ESS dans le département du Gard

L'ESS dans l'économie locale

Chiffres clés



24 750

Emplois salariés au sein de l'ESS
(11,2 % des effectifs salariés du département)



2 324

Établissements employeurs
(8,7 % des établissements employeurs du département)

Le département du Gard abrite environ **2 324 établissements employeurs** dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), représentant plus de **24 750 salariés**, soit l'équivalent de **19 808 emplois à temps plein**. L'ESS constitue ainsi 8,7 % des établissements employeurs et 11,2 % des effectifs salariés du département. En termes de rémunération, les entreprises de l'ESS versent près de **647 millions d'euros de salaires bruts** annuellement à leurs employés. L'ESS dans le Gard représente environ **324 emplois salariés pour 10 000 habitants**.

En se concentrant uniquement sur le secteur privé, l'ESS joue un rôle encore plus marquant, avec **9,2% des établissements employeurs** et **15,4 % des effectifs salariés**.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Chiffres-clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie gardoise

Champ économique	Établissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectif ETP		Rémunération Brute en K€	
	Nombre d'établissements employeurs	Poids établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M°€	Poids Rémunération Brute
ESS	2 324	8,7%	24 750	11,2%	19 808	10,2%	647	9,6%
Public	1 458	5,4%	59 961	27,2%	54 285	28,0%	1916	28,6%
Privé hors ESS	23 019	85,9%	135 637	61,6%	119 839	61,8%	4142	61,8%
Ensemble	26 801	100%	220 348	100%	193 931	100%	6705	100%

Poids du département du Gard dans la région Occitanie

11 % des établissements employeurs ESS présents en Occitanie se situent dans le Gard

10,2 % des emplois ESS d'Occitanie se situent dans le Gard

Le département du Gard est :



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'emploi ESS**



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'établissements ESS**

Derrière la Haute-Garonne et l'Hérault, le Gard fait partie des départements les plus dynamiques d'Occitanie en termes d'ESS, c'est donc naturellement qu'il se positionne au-dessus de la moyenne régionale en termes de volume salariés, établissements employeurs et rémunérations par rapport aux autres départements.

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

Les grandes familles de l'ESS

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	1 947	83,8%	20 410	82,5%
Coopératives	274	11,8%	2 681	10,8%
Mutuelles	85	3,7%	821	3,3%
Fondations	18	0,8%	838	3,4%
TOTAL	2 324	100%	24 750	100%

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

On constate sur le Gard une répartition des emplois selon les catégories juridiques similaires à la répartition régionale. Les parts des associations et des fondations sont légèrement plus importantes qu'en Région Occitanie, tandis que les parts des coopératives et mutuelles sont plus faibles.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	377	16,2%	12 045	48,7%
Activités financières et d'assurance	180	7,7%	1 878	7,6%
Agriculture, pêche et sylviculture	10	0,4%	19	0,1%
Arts et spectacles	293	12,6%	575	2,3%
Enseignement	225	9,7%	3 640	14,7%
Hébergement et restauration	28	1,2%	191	0,8%
Industrie et construction	77	3,3%	689	2,8%
Non-classés ²	445	19,1%	1 791	7,2%
Santé humaine	58	2,5%	1 140	4,6%
Services divers	215	9,3%	1 559	6,3%
Sports et loisirs	416	17,9%	1 223	4,9%
TOTAL	2 324	100%	24 750	100%

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Dans le Gard, l'ESS est largement dominée par le secteur de l'action sociale, qui concentre près de la moitié des emplois salariés (48,7 %) pour seulement 16,2 % des établissements. Cela montre la présence de structures importantes et fortement employeuses dans les domaines social et médico-social.

À l'inverse, les secteurs des sports et loisirs ainsi que des arts et spectacles regroupent beaucoup d'établissements (plus de 30 % à eux deux) mais peu d'emplois, ce qui traduit un tissu associatif dense composé de petites structures, souvent appuyées sur le bénévolat. L'enseignement occupe également une place significative dans l'emploi de l'ESS.

Globalement, l'ESS gardoise apparaît donc fortement orientée vers les services sociaux et l'utilité collective, avec un réseau associatif local très développé mais majoritairement de petite taille.

² La catégorie des non-classées répertorie toutes les activités enregistrées sous le code 94.99Z de la NAF de l'INSEE, correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». On y retrouve notamment des têtes de réseaux, des fédérations et des structures se démarquant par leur multi-activité.

L'évolution sur les cinq dernières années

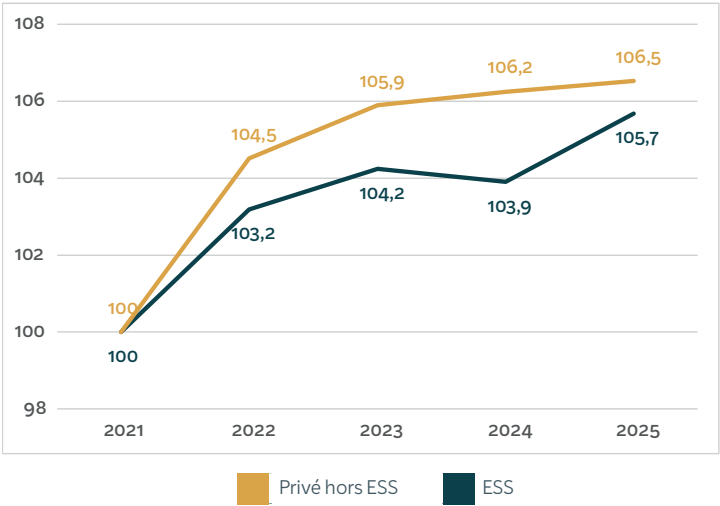
Des emplois ESS en constante progression

Au cours des cinq dernières années, l'emploi a globalement progressé dans l'ensemble de l'économie, mais avec une croissance légèrement plus marquée dans le secteur privé hors ESS par rapport au secteur ESS.

En moyenne annuelle sur cette période, l'emploi privé hors-ESS a augmenté de +6,5 points, contre +5,7 points pour le secteur ESS.

À l'échelle départementale, la croissance de l'emploi ESS reste inférieure à celle de la région, où l'on observe une hausse de +7,1 % depuis 2021.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 dans le Gard



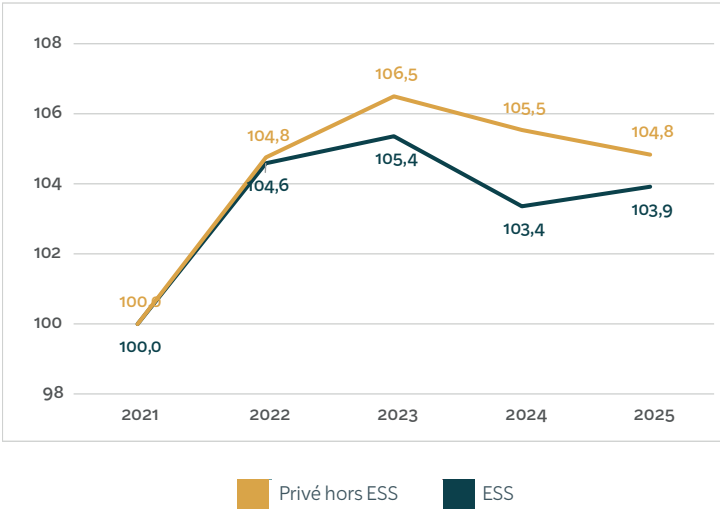
Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Une croissance modérée mais résiliente des établissements de l'ESS

Sur les cinq dernières années (2021-2025), le nombre d'établissements de l'ESS dans le Gard évolue de manière relativement stable. Après une progression entre 2021 et 2023 (indice 105,4), une légère baisse est observée en 2024 avant une reprise modérée en 2025 (103,9).

L'évolution reste proche de celle du secteur privé hors ESS, qui connaît également une hausse jusqu'en 2023 puis un ralentissement. Ces données montrent que l'ESS conserve une dynamique de développement comparable au reste de l'économie privée, malgré un léger tassement récent.

Évolution Base100 des établissements entre 2021 et 2025 dans le Gard



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Conjonctures sectorielles

L'emploi ESS porté par la santé, les loisirs, et les sports

	VARIATION			
	ESS		PRIVÉ HORS ESS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Enseignement	-2,4%	6,6%	0,6%	7,2%
Santé Humaine	5,3%	27%	-0,3%	-3,8%
Sports	9,3%	20,1%	2,9%	23,4%
Hébergement Médico-Social	1,8%	7,6%	-3,5%	9,4%
Loisirs	9,3%	31%	3,4%	46,3%
Culture	2,4%	18,8%	4,1%	27,6%
Activités financières et d'assurances	2,9%	0,8%	0,7%	7,4%
Activités non classés	0,9%	-1,2%	0,3%	6,9%

L'évolution de l'emploi confirme des dynamiques globalement positives dans plusieurs secteurs de l'ESS. Sur cinq ans, les plus fortes progressions concernent les loisirs (+31 %), la santé humaine (+27%) et le sport (+20,1 %). Ces secteurs affichent également une croissance récente soutenue, signe d'une dynamique encore active. À l'inverse, certaines activités connaissent une évolution plus limitée, comme les activités financières et d'assurance ou les activités non classées.

Comparé au privé hors ESS, l'ESS se distingue particulièrement dans la santé humaine, où l'emploi progresse fortement alors qu'il recule dans le privé hors ESS (-3,8 % sur cinq ans). Dans les loisirs, le sport et la culture, les deux modèles enregistrent des hausses importantes, même si la croissance reste souvent plus forte dans le privé hors ESS sur le long terme.

Globalement, ces résultats montrent que l'ESS conserve un rôle important de création d'emplois dans les secteurs liés aux besoins sociaux, culturels et de proximité, avec des dynamiques parfois plus résilientes que dans le privé classique.

Des dynamiques sectorielles contrastées dans l'évolution du nombre d'établissements

	VARIATION			
	ESS		PRIVÉ HORS ESS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Enseignement	-2,3%	-7,1%	1,7%	12,8%
Santé Humaine	5,9%	29,7%	0,3%	-7,0%
Sports	4,9%	7,8%	0,8%	26,7%
Hébergement Médico-Social	-0,3%	-0,2%	2,8%	5,8%
Loisirs	-3,5%	0,0%	6,8%	30,9%
Culture	3,5%	28,1%	1,2%	13,5%
Activités financières et d'assurances	-2,7%	-11,2%	1,6%	10,0%
Activités non classés	-1,3%	-0,6%	-0,9%	4,7%

La comparaison entre les évolutions du nombre d'établissements sur 1 an et sur 5 ans montre que certaines tendances de fond restent positives malgré un ralentissement récent. Dans l'ESS, la santé humaine et la culture continuent de progresser fortement sur le long terme, même si la croissance est aujourd'hui plus modérée.

À l'inverse, l'enseignement et les activités financières et d'assurance reculent à la fois à court et à long terme, signe de difficultés plus durables.

Dans le privé hors ESS, la croissance reste globalement plus soutenue, notamment dans les loisirs et le sport, même si le rythme semble ralentir récemment. Globalement, ces résultats montrent une ESS dynamique dans plusieurs secteurs d'utilité sociale, mais aussi plus fragilisée dans certaines activités historiques.

Conjoncture selon la forme juridique

Évolution de l'emploi et des établissements : Des trajectoires divergentes au sein de l'ESS

Associations : le principal moteur de croissance de l'ESS

Les associations affichent une dynamique globalement positive sur la période, avec une hausse à la fois du nombre d'établissements (+6%) et des emplois (+7%). Malgré un léger ralentissement récent, elles restent la principale famille contributrice à la croissance de l'ESS, confirmant leur rôle central dans la structuration du secteur.

Fondations : une croissance modérée mais régulière

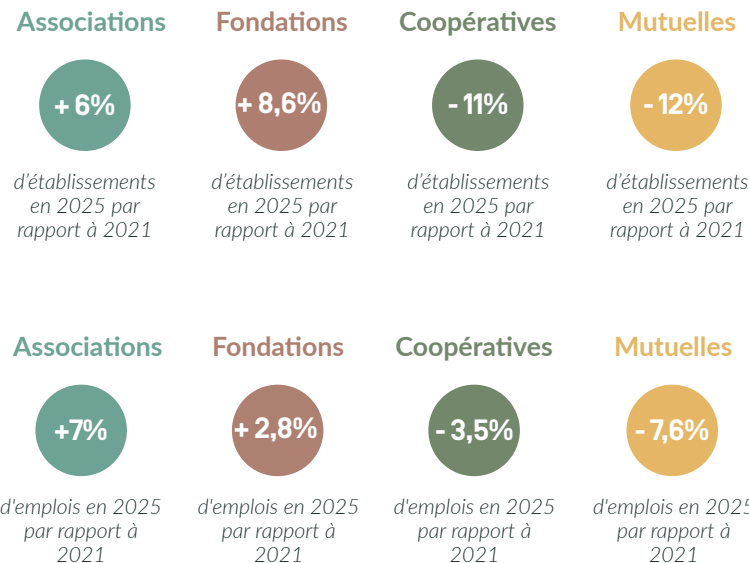
Les fondations présentent une évolution globalement positive, marquée par une progression progressive des établissements (+8,6%) et une hausse modérée de l'emploi (+2,8%). Leur dynamique, plus mesurée que celle des associations, traduit une croissance stable et continue, sans rupture majeure sur la période.

Coopératives : une recomposition progressive du tissu coopératif

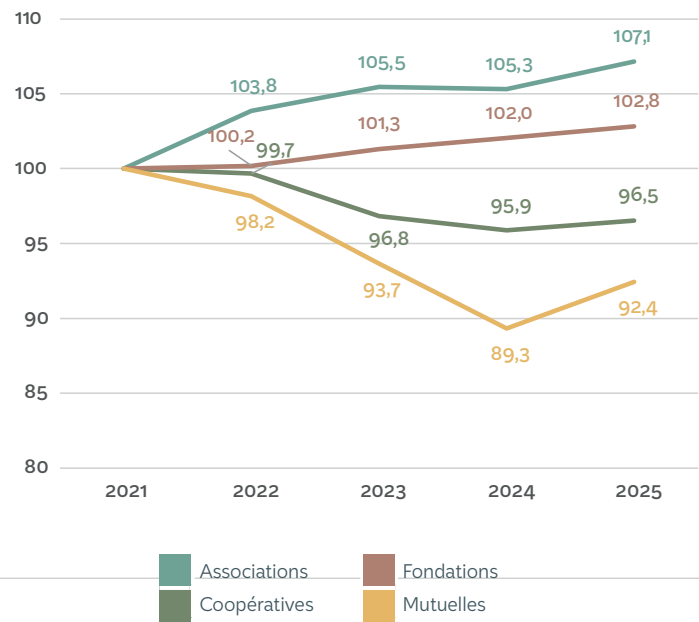
Les coopératives enregistrent une baisse continue du nombre d'établissements sur la période (-11%), tandis que l'emploi se stabilise depuis 2023. Cet écart peut suggérer un mouvement de consolidation ou de regroupement des structures, avec une réduction du nombre d'entités mais une relative stabilisation des effectifs salariés.

Mutuelles : un recul structurel du tissu mutualiste

Les mutuelles connaissent une diminution à la fois du nombre d'établissements (-12%) et des emplois sur la période (-7,6%), traduisant une tendance baissière plus marquée que dans les autres familles de l'ESS. Malgré quelques signes récents de stabilisation, leur trajectoire globale reste orientée à la baisse.

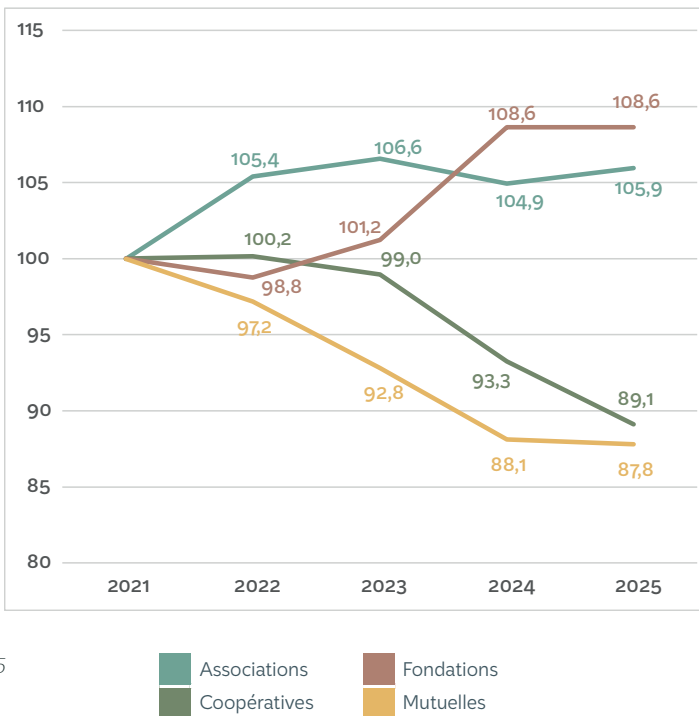


Évolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

Notre offre de services

🕒 OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

🕒 ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

🕒 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

🕒 COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

www.cressoccitanie.org



Méthodologie et glossaire

SOURCE

Les données proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour ce livrable nous avons donc traité les données de 2022.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base ACOSS URSSAF. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du deuxième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2025. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée.

Cette édition 2025 constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)



[Note de conjoncture semestrielle - S1 2026](#)

[Observatoire Régional de l'ESS](#)
[Observatoire National de l'ESS](#)

